

L'ASSOCIATION QUI A
VOCATION A DECLOISONNER
LE DROIT AU PROFIT
DE TOUTES ET TOUS

ANIMATION

Organisation de conférences-débats
principalement dans les quartiers prioritaires
de la ville et mise en place d'ateliers ludiques
en lien avec les centres sociaux sur des
thématiques juridiques et citoyennes.

FORMATION

Soutien juridique gratuit aux professionnels
des centres sociaux et travailleurs sociaux.

INFORMATION

Permanences d'information juridique gratuites
dans les locaux de l'association, des
antennes-mairie et/ou
des centres sociaux.



PERMANENCES

LES COUTURES

LE MARDI
DE
18H A 20H
DANS LA SALLE DE
REUNION DE L'ESPACE YVON BACH
12 RUE ADRIEN PRESSEMANE, 87000 LIMOGES

LA BASTIDE

LE LUNDI
DE
17H A 19H
DANS LES LOCAUX
DE L'ASSOCIATION
1 RUE PAUL GAUGUIN, 87100 LIMOGES



NANTIAT

LE JEUDI
DE
14H30 A 16H30
MAIRIE DE NANTIAT

14 AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE
87140 NANTIAT

D' INFORMATION

BELLEVUE ST CLARE

LE LUNDI
DE
17H A 18H30
DANS LES LOCAUX DU
CENTRE SOCIAL BELLEVUE ST CLARE
32 RUE PIERRE ET MARIE CURIE, 87000 LIMOGES
OU
A L'ECOLE PRIMAIRE DE BELLEVUE
2 ALLEE ROSSINI, 87000 LIMOGES



VAL DE L'AURENCE

LE JEUDI
DE
09H A 11H
DANS LA MAISON
FRANCE SERVICES
5 RUE DU MARECHAL UGUIN, 87100 LIMOGES

JURIDIQUE



PERMANENCES
D'INFORMATION JURIDIQUE
GRATUITES



«NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI»,
ENCORE FAUT-IL Y AVOIR ACCÈS !

RETROUVEZ NOUS AVEC
OU SANS RENDEZ-VOUS



ASSOCIATION JURIST'PLUS



JURISTPLUSASSO

POUR PLUS D'INFORMATIONS
OU POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :



07 84 18 65 40



juristplusasso@gmail.com



1 Rue Paul Gauguin, 87100 Limoges



Vous rencontrez une
problématique d'ordre
juridique,
vous vous questionnez sur
l'accès à un droit
ou
sur des procédures
administratives
ou
judiciaires complexes ?
Vous avez besoin d'une
traduction sur un point de
droit spécifique ?

Des juristes bénévoles sont là
pour vous accueillir et vous
accompagner.

*L'association JURIST'PLUS est fermée
durant les vacances scolaires*

